



## **Deux nouveaux administrateurs élus par les salariés des entités françaises du groupe**

L'accord interprofessionnel sur la sécurisation des parcours professionnel et sa transposition dans la loi imposent pour Safran que le conseil d'administration soit complété par 2 représentants des salariés.

Des élections spécifiques devraient se tenir fin octobre 2014, sur tous les établissements français du Groupe Safran.

**La CFDT vous tiendra informés sur le déroulement de ces élections**